



**BANQUE des
TERRITOIRES**



Communiqué de presse

Signature de la convention régionale Notaires & Territoires avec la Banque des Territoires

A Baie-Mahault, le 24 avril 2026

La Chambre des Notaires de Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin a signé, ce vendredi 24 avril 2026, la convention « Notaires et Territoires », en présence de Maître Nadja BUFFON, Présidente de la Chambre, et de Monsieur Antoine SAINTOYANT, directeur général adjoint du Groupe Caisse des Dépôts et directeur de la Banque des Territoires.

Un partenariat au service du développement local

Cette convention s'inscrit dans le cadre du partenariat quadriennal 2023-2026 entre la Caisse des Dépôts et le Conseil Supérieur du Notariat.

Elle marque une étape clé dans la collaboration entre les notaires des trois territoires et les acteurs institutionnels, économiques et sociaux. Son objectif : proposer à la Chambre des actions de formation, de développement et de communication à destination des usagers afin de faciliter l'accès au droit, sécuriser les projets immobiliers, successoraux et entrepreneuriaux, et contribuer activement à la dynamique des territoires.

Le plan d'actions 2026 s'articule autour de deux axes :

- Formation :
 - Pratique des émoluments de formalités : questions récurrentes et pièges à éviter ;
 - Technique de liquidation de la Communauté et Succession ;
 - Les taxes des actes en droit de la famille ;
 - Les taxes des actes en droit de la famille : Cas complexes.

- Développement :
 - Colloque : Recul du trait de côte et prescription trentenaire.

« Cette convention incarne notre volonté de rapprocher le notariat des réalités territoriales, en alliant expertise juridique et ancrage local. La Banque des Territoires se réjouit de cette collaboration, qui permettra de lever les freins juridiques et administratifs pour nos concitoyens et nos entrepreneurs. Nous sommes fiers d'accompagner les notaires pour soutenir les projets qui font vivre ces îles des caraïbes » souligne **Antoine**

SAINTOYANT, directeur général adjoint du Groupe Caisse des Dépôts et directeur de la Banque des Territoires.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedes territoires.fr

in   

A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, **le Fonds d'épargne** transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique et environnementale (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie.

caissedesdepots.fr/en

in   

Contact presse :

Banque des Territoires Antilles-Guyane – Groupe Caisse des Dépôts
Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 06 40 97 31 26